

Rapport

Le 4 mai 2007, s'est tenu dans les salons du Mvet Palace, l'atelier sur le Document d'Orientation du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG). La liste de présence est jointe en annexes.

Trois moments ont marqué la cérémonie protocolaire placée sous la présidence du Gouverneur de la province du Woleu Ntem.

Dans son intervention d'usage, le représentant du PNUD a d'abord exprimé sa gratitude aux autorités et aux populations locales, avant d'introduire le principal objectif de l'atelier, à savoir mener le processus participatif d'élaboration du PNBG ; au terme de celui-ci, les participants doivent valider le document d'orientation du programme. Il a ensuite présenté le programme de l'atelier.

L'allocution du Gouverneur a constitué le deuxième temps fort de la cérémonie protocolaire. Dans sa brève adresse, le Gouverneur de la province du woleu – ntem a souhaité la bienvenue à l'ensemble de la délégation avant de préciser l'esprit des travaux de l'atelier ; il a ainsi appelé les uns et les autres à participer sans appréhension aucune et à contribuer utilement à l'enrichissement du document d'orientation.

– Le dernier moment de la cérémonie d'ouverture a été consacré à la présentation des consultants et des membres de la délégation, par le Conseiller du Premier Ministre, d'une part et à la cooptation des rapporteurs de l'atelier d'autre part. Deux rapporteurs ont été retenus.

Les travaux de l'atelier proprement dits, ont commencé avec la première phase, celle de la présentation des principaux axes du Document d'Orientation :

1. la Méthodologie
2. le Diagnostic de la gouvernance
3. les Principales composantes du PNBG
4. le Cadre et les conditions de mise en oeuvre
5. et le Plan d'action

Passant à la deuxième phase des travaux, articulée autour des débats, les participants ont fait ressortir, au terme d'échanges largement dominés par l'analyse de différents aspects de la situation de la gouvernance, notamment à la lumière de l'expérience de la province. La revue successive des cinq axes du prochain PNBG a mis en relief les préoccupations majeures, dans l'ordre suivant. S'agissant :

1. de la Gouvernance démocratique et du renforcement de l'état de droit :
 - La question électorale
 - La question du chevauchement des attributions des ministères
 - La Corruption
2. de la Modernisation de l'appareil d'État et de l'approfondissement du processus de décentralisation :
 - le constat que la mise en œuvre de la décentralisation souffre de n'avoir pas bénéficié d'une préparation préalable
 - le personnel pléthorique dans les collectivités locales
 - les limites du transfert des moyens accompagnant le transfert des compétences
 - le poids de la tutelle dans l'élaboration du budget des collectivités locales

- la faiblesse des capacités des administrations décentralisées
 - la faiblesse de la fiscalité locale
 - l'inefficacité de la dépense des collectivités locales
3. de l'amélioration des instruments de pilotage de l'économie et de la gestion des finances publiques :
- l'existence d'une parafiscalité informelle
 - la corruption
 - le laxisme du système judiciaire
4. de l'amélioration de l'environnement des affaires :
- l'existence d'entraves multiples aux affaires, dont 'l'Obstacle Technique au Commerce' (OTC) est un des exemples les plus symboliques
 - les lacunes du système judiciaire
 - la croissance continue du secteur informel
5. du renforcement des capacités de la société civile :
- le caractère fictif de la situation de la société civile en manque de consistance
 - la faiblesse des capacités de la société civile

Au terme de cette analyse, le cadre des recommandations dessiné par les participants est notamment articulé autour de :

- La consolidation de la décentralisation
- La réalisation du bilan d'étape de la décentralisation
- La poursuite de la réforme de la fiscalité locale
- La finalisation du projet de fonction publique locale
- La finalisation du transfert des moyens inhérent à l'exercice de l'autonomie de gestion des collectivités locales
- La réforme des statuts particuliers vers plus d'homogénéité et d'harmonisation
- La révision de la distribution des ressources humaines de la fonction publique
- La réforme du code électoral (clause du seuil de participation et de validation des scrutins, etc.)
- La réhabilitation de l'état de droit
- La poursuite de la réforme de la justice
- La poursuite de la modernisation de l'appareil de l'Etat
- La réforme de l'organigramme du gouvernement
- La poursuite de la lutte contre la corruption
- La poursuite de la diversification de l'économie, notamment par le renforcement de la politique en matière de création des entreprises
- La poursuite de la lutte contre la parafiscalité informelle
- L'application et le respect de la législation en matière de gouvernance économique
- La poursuite de la diversification de l'économie, notamment par le renforcement de la politique agricole
- Le renforcement des capacités d'encadrement de l'économie rurale
- Le renforcement des capacités de la société civile

En guise de clôture des travaux, le Gouverneur a souligné la double portée de la contribution de l'atelier d'oyem au processus d'élaboration du PNBG, en cours ; participation qui aura valu tant par la liberté de ton, le nombre des participants que par la qualité des personnes ressources présentes.

Fait à Oyem, le 4 mai 2007